

Mars - Avril 2011

Noël OBOTELA Rashidi

## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La scène politique congolaise sens dessus dessous

Le mois de mars aura été une étape décisive en cette année électorale. En RDC, la scène politique a subi plusieurs mues. Fait du hasard ou simple coïncidence, la date du 17 mars a connu deux événements majeurs. D'abord, le départ de Nzanga Mobutu de l'UDEMO bien spécifié dans sa déclaration faite, le 17 mars 2011. Il dit notamment : « ...j'ai pris en ce qui me concerne, la décision de me libérer de tout engagement vis-à-vis de l'AMP et de projeter, non sans émotion, mon avenir politique au-delà de l'UDEMO à qui je laisse le soin, sous la direction de son président national actuel, de prendre ses responsabilités quant aux suites ».

Dans un autre décor, à quelques kilomètres à l'Est de la Capitale dans la ferme présidentielle de Kingakati, des membres influents de l'AMP réunis autour de l'autorité morale ont mis la main à une nouvelle structure connue désormais sous l'appellation de « *Majorité Présidentielle* ». Désireuse de dépasser les multiples adhésions cosmétiques, l'appartenance à cette structure sera réservée aux initiateurs ou présidents des partis politiques ayant pignon sur rue ou disposant au moins de cinq élus. Les indépendants seront choisis intuitu personae par l'autorité morale de cette nouvelle structure. La direction de la Majorité présidentielle sera confiée à un secrétaire général et à un adjoint, personnalités à choisir parmi les élus.

La signature de la Charte de la MP a eu lieu, le 5 avril 2011, au Stade Vélodrome de Kintambo. Des absents, non des moindres, ont été remarqués à cette cérémonie. Des formations membres de l'ancienne AMP

Historien. Professeur à l'Université de Kinshasa, Faculté des Lettres.  
E-mail : nobotela2005@yahoo.fr

(ARC, RCD-K/ML, etc) ont conditionné leur adhésion à la décision du Congrès. Cette structure reconfigure la Majorité dite présidentielle au sein de laquelle les places devraient se mériter. Le cas du PALU suscite moult interrogations face à cette nouvelle plateforme.

Le crash d'un avion de la MONUSCO endeuille tout le monde

Un avion de la MONUSCO s'est écrasé, le 4 avril 2011, à l'aéroport de Ndjili. Cet aéronef provenait de Bunia via Kisangani avec à bord 32 passagers. Francis Mwamba, journaliste indépendant, a été le seul survivant de ce drame. Ce miraculeux a été transféré, ce 10 avril 2011, en Afrique du Sud pour son hospitalisation grâce à l'intervention du Chef de l'Etat.

Assemblée Nationale ou des élus à l'école buissonnière

Le Parlement congolais issu des législatives de 2006 a ouvert sa dernière session, le 15 mars 2011. L'agenda est fort chargé à quelques mois des élections. Le calendrier adopté, le 17 mars 2011, par la conférence des présidents et des commissions en dit long. Plusieurs séances plénières convoquées depuis l'ouverture ont été toutes annulées faute de quorum. La première plénière n'a eu lieu que le 11 avril 2011.

Cette séance a été consacrée à l'examen de la proposition de la nouvelle loi électorale, œuvre du député PPRD Célestin Tunda Ya Kasende. L'auteur a «énervé» ses collègues de l'Assemblée Nationale en cherchant à imposer une caution de 100.000 dollars (contre 50.000 dollars en 2006) aux candidats à la magistrature suprême et 5.000 dollars (contre 250 dollars en 2006) aux candidats députés ! Les députés ont repoussé cette proposition par 383 voix contre 2 !

La crainte réside dans l'épuisement des matières inscrites à l'ordre du jour. Avec le degré d'absentéisme enregistré, les députés sauront-ils terminer l'examen d'importants projets soumis à leur approbation ?

La CENI plaident pour des élections « apaisées, libres et transparentes »

Depuis son investiture, le Bureau de la CENI n'a cessé de préparer les esprits pour des élections acceptables par toutes les parties. C'est ce qui explique la série des visites rendues aux responsables politiques et des partenaires impliqués dans le processus électoral. Pour éviter de publier un calendrier non consensuel, la CENI a pris soin de se concerter, à partir du 24 mars 2011 au 2 avril 2011, avec les partenaires à Lubumbashi. A l'issue de ce conclave, le calendrier sera rendu public.

Le Gouvernement a octroyé la somme de 5 millions de dollars à la CENI en vue de procéder l'achat de 1.500 nouveaux kits d'enrôlement. A côté de cet apport gouvernemental, la CENI a encore reçu un autre don très contesté de 300.000 dollars de la part du gouverneur du Katanga !

Comme en 2006, la classe politique prépare l'échéance de 2011

Avant même l'organisation des élections de 2011, les acteurs politiques se concertent dans le but d'harmoniser leurs points de vue. Une première rencontre regroupant les représentants de la Majorité Présidentielle, de l'Opposition et de la Société civile a eu lieu, en *mars 2011*, à Pretoria en Afrique du Sud. Une deuxième table ronde a été prévue, début avril, à Montréal au Canada.

Les préparatifs du 14<sup>e</sup> Sommet de l'OIF sont lancés

Le 14<sup>e</sup> Sommet de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) se tiendra à Kinshasa, en *juillet 2012*. C'est en prévision de cet événement que M. Ousmane Paye, conseiller spécial du Secrétaire Général de l'OIF, a conduit à Kinshasa, en *mars 2011*, une délégation dans le but de s'enquérir de préparatifs de ce Sommet par le Gouvernement congolais.

Côté congolais, le Chef de l'Etat a nommé, le *18 mars 2011*, par ordonnance présidentielle, M. Raymond Tshibanda, actuel ministre de la Coopération internationale et régionale, en qualité de Coordonnateur du Comité de Pilotage du Sommet de l'OIF.

Coup de colère ou mauvaise humeur entre Kinshasa et Brazza

L'histoire diplomatique entre les deux rives du fleuve Congo a été souvent ponctuée des hauts et des bas. On sentait bien venir une brouille depuis plusieurs jours. Et c'est un communiqué daté du *25 mars 2011* qui a levé le voile sur ce « volcan ». Ainsi la RDC avait décidé de rappeler son Ambassadeur en poste à Brazzaville. L'Ambassadeur Madame Esther Kirongozi avait reçu l'ordre de rejoindre Kinshasa.

Le motif de ce rappel n'a pas été explicitement livré. Néanmoins, certains observateurs pensent aux deux dossiers litigieux d'extradition concernant deux Congolais, le Général Faustin Munene et Oundjani Mangbana, pour lesquels la République du Congo n'a pas donné une suite favorable.

La CPI toujours tenace

Quatre ressortissants congolais (Pierre-Célestin Iribi, Floribert Ndjabu Ngabu, Charif Manda et Bede Djokaba Lambi Longo), tous anciens des groupes armés de l'Ituri, détenus à la Prison centrale de Makala, ont été extradés, le *27 mars 2011*, vers La Haye pour y comparaître volontairement en qualité de témoins dans les affaires « Procureur contre Germain Katanga » et « Procureur contre Thomas Lubanga ».

D'après les précisions du Ministère de la Justice, ces quatre citoyens devront regagner le pays vers le milieu du mois de *mai 2011* après avoir déposé leurs témoignages devant la Cour Pénale Internationale.

## AFRIQUE

L'EGYPTE est entrée dans la phase de démocratisation des institutions. Avant l'organisation des élections législatives et présidentielle, un référendum constitutionnel a été tenu, le 19 mars 2011. Les résultats publiés, le 22 mars 2011, ont donné 77,2% des suffrages en faveur d'une révision de la Constitution.

En COTE-D'IVOIRE, les événements se sont précipités durant la journée du 11 avril 2011. L'assaut donné contre la résidence de l'ancien Président Laurent Gbagbo a permis l'arrestation de ce dernier, de son épouse et d'une centaine des fidèles qui ont été tous été amenés à l'Hôtel du Golf. Cet épisode met ainsi fin à six mois de tergiversations au cours desquels l'ex-Président Gbagbo ne voulait nullement lâché le pouvoir.

Au KENYA, des personnalités au pouvoir ont été convoquées à la Cour Pénale Internationale car soupçonnés de crimes contre l'humanité lors des violences post électorales qui ont eu lieu fin 2007 à début 2008. Il s'agit du Vice-Premier Ministre Uhuru Muigai Kenyatta et de Francis Muthaura, proche du Président Mwai Kibaki.

La LIBYE est toujours en proie à des combats intenses opposant les insurgés aux forces pro-Kadhafi. Après une fulgurante offensive, les insurgés ont connu des déboires face aux attaques des forces loyalistes mieux aguerries et bien entraînées. Entretemps la zone d'exclusion aérienne sur le territoire libyen n'a pas réduit la puissance de l'armée de Kadhafi qui poursuit son offensive en délogeant les insurgés des villes conquises antérieurement.

L'embargo maritime et la zone d'exclusion aérienne imposés par la résolution 1973 du Conseil de Sécurité avaient été gérés auparavant par une coalition menée conjointement par la France et les Etats-Unis. Par la suite, le contrôle du ciel libyen a été confié aux forces de l'OTAN avec mission de protéger la population civile.

Au MALI, le Président Amadou Toumani Touré a procédé, fin mars 2011, à la nomination d'un nouveau Premier Ministre en remplacement de Modibo Sidibé en poste depuis 2007. Il a porté son dévolu sur une femme, Mme Cissé Mariam Kaidama.

En REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, l'ancien Président Ange-Félix Patassé est décédé, le 5 avril 2011, à Douala au Cameroun où il se trouvait pour un contrôle médical. Il est mort à l'âge de 74 ans et a dirigé le pays de 1993 à 2003.

Noël OBOTELA Rashidi

# Hommage aux abonnés d'honneur



1. S.E. Monsieur **Joseph KABILA Kabange**, Président de la République.
2. Honorable **Léon KENGO WA DONDO**, Président du Sénat, Kinshasa.
3. M. **Flory KABANGE Numbi**, Procureur Général de la République, Kinshasa.
4. **DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE**, Kinshasa.
5. **AMBASSADE DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE**, Kinshasa.
6. **AMBASSADE DE SUISSE**, Kinshasa.
7. **AMBASSADE DU BRESIL**, Kinshasa.
8. S.E. M. **Adolphe LUMANU Mulenda Bwana N'Sefu**, Vice-Premier ministre et Ministre de l'Intérieur et Sécurité, Kinshasa.
9. M. **Gustave BEYA Siku**, Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat, Kinshasa.
10. Mme **Louise MAYUMA KASENDE**, Directeur de Cabinet-Adjoint du du Chef de l'Etat, Kinshasa.
11. M. **Henri YAV Mulang**, Directeur de Cabinet-Adjoint du Chef de l'Etat chargé des Questions Economiques et de la Reconstruction, Kinshasa.
12. S.E. M. **Pierre LUMBI Okongo**, Conseiller spécial du Chef de l'Etat en Matière de Sécurité, Kinshasa.
13. S.E. M. **Charles MWANDO Nsimba**, Ministre de la Défense nationale et des Anciens Combattants, Kinshasa.
14. S.E. M. **José ENDUNDO Bononge**, Ministre de l'Environnement, Tourisme et Conservation de la Nature, Kinshasa.
15. S.E. M. **MASHAKO Mamba**, Ministre de l'E.SU., Kinshasa.
16. S.E. Monsieur **MATATA PONYO**, Ministre des Finances, Kinshasa.
17. S.E. Monsieur **Olivier KAMITATU Etsu**, Ministre du Plan, Kinshasa.
18. S.E. Mme **Louise MUNGA Mesozi**, Ministre honoraire des P.T.T., Kinshasa.
19. Me **Nicolas MABEKA ne NIKU**, Ministre provincial de la Communication, Justice et Santé, Matadi, Bas-Congo.
20. S.E. Mme **Louise MUNGA Mesozi**, Ministre honoraire des P.T.T., Kinshasa.
21. M. **Alphonse MUNONGA-MULUNDA Mwamba**, Ministre hon., Kinshasa.
22. S.E. M. **Marcellin CISHAMBO**, Gouverneur du Sud-Kivu.
23. Général **BANZE LUBUNDJI**, Commandant de la Garde Républicaine, Kinshasa.
24. Général **UNYON Vakpa Katumba**, Police Nationale Congolaise, Services spéciaux, Kinshasa.
25. Honorable **BAHATI Lukwebo**, Député national, Kinshasa.
26. Honorable **BALIKWISHA Nyonyo**, Sénateur.
27. Honorable **KUNDA Milundu**, Député National, Katanga.
28. Honorable **MABAYA GIZI Amine**, Sénateur, Kinshasa.
29. Me **Aubain MINAKU**, Député National, Kinshasa.
30. Honorable **ONUSUMBA Yemba**, Député National.
31. Honorable **Emmanuel RAMAZANI Shadari**, Député National, Maniema.
32. Honorable **Félix VUNDUAWE te Pemako**, Professeur à l'UNIKIN et Député National, Kinshasa.
33. M. **Jean-Claude MASANGU Mulongo**, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Kinshasa.
34. M. **Ambroise KABASELE LUABINGI**, Adm.Dél.Adj.hon. de la PLC, Kinshasa.
35. Me **Mutoy MUBIALA**, Genève, Suisse.
36. M. **Jean-Louis HENKENS**, GROUPE UNIBRA, Kinshasa.
37. M. **KALONJI Ntalaja**, Prof. ord. Fac. des Sc.Economiques, UNIKIN, Kinshasa.
38. Mgr M. **PLEVOETS**, Campus universitaire de Kinshasa, Kinshasa.
39. M. **Jean-Marcel KASONGO MWAMBA**, Directeur de Cabinet du Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Kinshasa.
40. Professeur **Jacques DJOLI Eseng'Ekeli**, Sénateur, Kinshasa.